



CSE Février 2025



Au préalable à l'ouverture de ce CSE, vos élus, toutes Organisations Syndicales confondues, ont demandé à la Direction la présentation du projet de l'**Automated Quality Management (AQM)**, basé sur la plateforme **Speech Analytics**. En effet notre DO est pilote sur les unités USC et A2P. L'impact humain étant plus qu'évident vos élus se doivent d'être informés sur les conséquences possibles. Un CSE exceptionnel a été exigé. Nous attendons désormais la date.



La date retenue est fixée au 5 Mars 2025

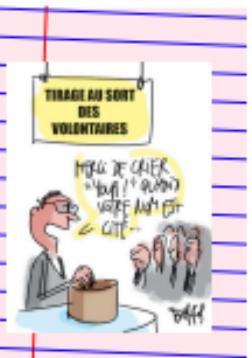
Information-consultation du CSEE DO GNE concernant le projet de changement des horaires de la boutique de Metz

Le projet de modification des horaires de la boutique de Metz, vise à améliorer la présence des conseillers face à l'activité client et à harmoniser l'organisation de la boutique. Les nouveaux horaires proposés sont de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 du mardi au samedi, avec une fermeture le lundi, réduisant l'amplitude d'ouverture de 56h30 à 37h00. Cette réorganisation répond à la diminution des flux en centre-ville et à la nécessité de mieux répartir l'activité sur la semaine, tout en améliorant les conditions de travail des équipes. L'analyse de l'activité montre que le flux client est particulièrement faible le lundi et durant les pauses méridiennes. Les changements des horaires d'ouverture de la boutique et les modifications des tableaux de service des salariés pourront intervenir au plus tôt à compter du lundi 2 juin 2025.

NB : En séance il a été acté un passage en consultation en mars pour une mise en oeuvre plus rapide suite à la demande des salariés concernés

Avis FOCOM

Vos élus FOCOM resteront vigilant au strict respect des accords. Personne n'est dupe surtout pas vos élus ! La diminution de l'amplitude horaire évite d'avoir à embaucher.





Information du CSEE DO GNE : bilan des repositionnements à la suite de l'arrêt d'exploitation des boutiques d'Epernay, Pontarlier, Saint-Dié et Soissons pour le second semestre 2024

Le bilan global présenté fait état de :

- 26 salariés (Cadres et Non cadres) en CDI à repositionner
 - 20 gérés en comité de repositionnement
 - Tous ont été repositionnés sur leur choix 1
- 2 salariés ont fait une mobilité suite à un appel à candidature
 - 1 salariée est partie en TPS/TL en sept 2024
- 3 salariés hors activité sont rattachés à leur unité d'origine, en attendant leur éventuel retour

Avis FOCOM

Un simple bilan chiffré ne reflète pas la bonne adaptation de nos collègues dans leurs nouveaux postes. Il est important de s'enquérir de la qualité de l'accompagnement que fournit Orange à ses salariés qui ont subi un repositionnement : Vos élus sont très attentifs à cela.



VOTRE DÉFENSE
notre engagement!



FOCOM ALSACE : 06 76 92 31 23

FOCOM LORRAINE : 03 87 22 22 68

FOCOM BOURGOGNE : 03 80 38 06 28

FOCOM FRANCHE COMTE : 03 81 52 28 64

FOCOM NORD PAS DE CALAIS : 06 45 45 52 85

FOCOM PICARDIE CHAMPAGNE ARDENNE : 03 22 70 37 07